

Restaurer un équilibre environnemental pour la pêche, pour nos enfants, pour La Réunion...

Nous, pêcheurs professionnels artisans, tous ressortissants du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de La Réunion, alertons fréquemment depuis plusieurs années les autorités, de toute sensibilité, et la société civile, en toute occasion, sur le déséquilibre environnemental que nous avons constaté dans la bande côtière.

Les attaques successives de requins, mortelles et mutilantes, recensées à La Réunion depuis 2011 viennent à chaque accident confirmer nos dires et corroborer nos constats sur la prolifération des requins, essentiellement bouledogue et tigre, aux abords des côtes du littoral ouest.

A la différence de ceux qui en parlent sans la connaître et des autres qui disent tout savoir d'elle en ne la pratiquant qu'occasionnellement, la mer est, chaque jour où les conditions climatiques s'y prêtent, notre lieu de travail et surtout notre source de revenus.

Nous y exerçons notre métier, une vocation pour la plupart, transmise de génération en génération en même temps que les savoirs traditionnels et que les prédictions des anciens sur les vents et les courants, sur la formation d'un banc de poissons, sur la présence de requins... La mer, nous la connaissons et nous la respectons.

Depuis toujours, les poissons pélagiques, thons, espadons, marlins ainsi que les poissons de fond, vivaneaux et autres mérours, sont nos cibles car ils correspondent aux attentes de notre clientèle.

Depuis 1999 et l'interdiction de leur commercialisation par précaution sanitaire, les requins bouledogue et tigre sont devenus nos concurrents, nos adversaires dans la capture de cette ressource halieutique. A l'aléa de la pêche qui caractérise notre métier de " chasseur ", est venu s'ajouter celui de la possible prédation de nos captures. Il ne nous suffit plus, en effet, de trouver un banc de poissons pour s'assurer d'une pêche généreuse et d'une marée rentable, il nous faut avant tout compter sur le bon vouloir des requins !

Chacun d'entre nous peut témoigner d'un poisson qui becque à l'hameçon, qui est remonté, parfois d'une grande profondeur à la main ou au treuil électrique, et que le pêcheur voit déchiqueter par un autre prédateur, le requin, à sa remontée à la surface! Tous les usagers de la mer assistent régulièrement aujourd'hui à cette même scène.

A ceux qui prétendent, par populisme et par extrémisme, que les requins ont été attirés par l'appâtage de nos engins de pêche, il faut rappeler, d'une part, que nos parents ont toujours rapporté la présence de requins aux abords des côtes de La Réunion et, d'autre part, que la pêche côtière a toujours été pratiquée le long du littoral. En revanche, jamais leur récit n'avait fait état d'un nombre et de comportements agressifs de requins comme nous le constatons depuis dix années !

Au milieu des années 90, La Réunion comptait pas moins de 500 pêcheurs professionnels. Il nous arrivait à tous de pêcher du requin, toutes espèces confondues, car leur chair commercialisable était appréciée des Réunionnais et surtout bon marché. Les statistiques de l'époque font état de captures de requins, de tous types, de l'ordre d'une vingtaine de tonnes annuelles, soit plus d'une centaine d'individus par an.

L'une des origines depuis une dizaine d'années du déséquilibre environnemental dans la bande côtière de La Réunion est donc pour nous si évidente ! D'autres facteurs sont sans doute en cause, parfois nous dépassant certainement. En tout cas, il ne nous appartient pas de les énoncer, mais il est de notre responsabilité d'apporter notre témoignage de gens de mer face à un enjeu qui nous concerne directement.

A ceux qui reprocheraient à la pêche professionnelle d'avoir laissé proliférer les requins tigre et bouledogue à La Réunion, il faut rappeler qu'il ne nous sert à rien de pêcher une espèce interdite à la commercialisation. La pêche est notre métier, pas une activité de loisir !

L'initiative de la Ministre des outre-mer d'accroître de manière maîtrisée les prélèvements de requins tigre et bouledogue à La Réunion, y compris à l'intérieur de la Réserve naturelle marine, répond ainsi, selon nous, parfaitement aux réponses à apporter à ce déséquilibre environnemental.

Pêcher les requins bouledogue et tigre, et seulement ces deux espèces, est une obligation, au-delà de la sécurité publique, à La Réunion pour restaurer l'équilibre environnemental de la bande côtière.

À ceux qui gesticulent autour d'une "massacre" annoncé de requins, il faut rappeler que ce n'est ni l'intention de la pêche professionnelle, ni dans ses capacités, puisque nos techniques de pêche sélectives à la ligne ne nous permettent pas de nous engager dans ces excès que nous avons toujours combattus.

A ceux qui dénoncent l'oisiveté de la pêche professionnelle pour la réduction du risque requins à La Réunion, il faut dire que nous n'avons aucun intérêt à faire de la pêche aux requins notre métier, la valeur marchande des pélagiques et des poissons de fond que nous voulons pouvoir de nouveau capturer est sans comparaison.

A ceux qui chaque jour désinforment et manipulent l'opinion sur la gestion de la crise requins, nous souhaitons opposer notre connaissance des eaux qui bordent La Réunion et notre implication à contribuer à sa résolution.

Tel est le témoignage de pêcheurs professionnels, usagers de la mer directement concernés par un phénomène à résoudre en urgence et en commun pour préserver notre avenir, celui de nos enfants à La Réunion.

Edouard-Félix, Herbert, Julien, Jean-François, Patrick, Cédric, Paul-Bertrand, Bernard, Alix, Mathias, Ahmed, Frédéric, Henri, Pascal et tous les autres pêcheurs professionnels également impliqués et investis dans la réduction du risque requins à La Réunion.

Tribune libre publiée le 7 mai 2015 IMAZPRESS Réunion

Reproduit avec l'autorisation des signataires.

Le 10 mai, les organisations de protection des requins ont répliqué à l'analyse argumentée des pêcheurs par un communiqué très agressif.

<http://www.ipreunion.com/courrier-des-lecteurs/reportage/2015/05/10/tribune-libre-risque-requins-le-collectif-des-associations-environnementales-repond-aux-pecheurs-professionnels.30651.html>